

**PROJET MINIER BLACKROCK
LE COMEX ANNONCE LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES À CHIBOUGAMAU ET
OUJÉ-BOUGOUMOU**

Québec, le 30 octobre 2018 – Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) annonce la tenue de deux séances d'audiences publiques sur le projet du promoteur Métaux BlackRock inc. visant l'exploitation d'un gisement en vue de la production d'un concentré de fer-vanadium. L'objet des audiences est de permettre aux citoyens de s'informer, d'émettre des avis et de poser des questions sur les modifications apportées au projet depuis son autorisation en 2013. La participation du public est essentielle aux examens du COMEX et permet à ses membres d'entendre les différents avis et préoccupations des populations concernées avant la rédaction des recommandations qui seront transmises à l'Administrateur du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

AUDIENCES PUBLIQUES

Date : Lundi 3 décembre 2018 à Chibougamau
Heure : 19 h
Lieu : Club de Golf Chibougamau-Chapais
130, rue des Forces Armées

Date : Mardi 4 décembre 2018 à Oujé-Bougoumou
Heure : 13 h 30 à 17 h et 19 h à 21 h 30
Lieu : Auberge Capissisit
1, Wastawshkootaw Meskino
Traduction simultanée (cri-anglais-français) disponible sur place

Tout groupe ou individu peut faire parvenir au secrétariat du COMEX un mémoire préalablement à la tenue des audiences publiques et pourra, s'il le désire, le résumer verbalement lors des audiences. Toutefois, il n'est pas nécessaire de présenter un mémoire pour y participer. On peut consulter l'ensemble des règles suivies par le COMEX lors des audiences publiques à l'adresse <http://comexqc.ca>, à la rubrique « Participation publique – Directive sur la participation publique. »

Afin de mieux planifier le déroulement des audiences, le secrétariat du COMEX souhaite être avisé à l'avance de l'intention d'un groupe ou d'un individu de présenter ses commentaires sur le projet. Le secrétariat du COMEX peut être joint au 418 521-3933 poste 4065, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat.comex@mddelcc.gouv.qc.ca.

LE PROJET PRÉVU PAR LE PROMOTEUR

Métaux BlackRock inc. projette d'exploiter un gisement pour la production d'un concentré de minerai de fer-vanadium localisé dans le complexe géologique du lac Doré, situé à 30 kilomètres au sud-est de la ville de Chibougamau. Ce projet s'est vu délivrer un certificat d'autorisation global le 6 décembre 2013, lequel comprenait 29 conditions. Or, en décembre 2017, Métaux BlackRock inc. demandait une modification de son certificat d'autorisation.

Les principales modifications proposées et actuellement examinées par le COMEX sont les suivantes :

- La durée d'exploitation de la mine initialement prévue, soit 13 ans, sera prolongée à 43 ans;
- Le taux d'extraction moyen quotidien prévu, soit 32 000 tonnes de minerai, sera diminué à 8 400 tonnes;
- Les résidus miniers fins et grossiers seront placés dans le même parc à résidus et non dans des parcs à résidus distincts;
- La capacité de traitement de l'usine de traitement des eaux industrielles sera de 30 000 m³/jour;
- Le lac Denis ne sera plus utilisé comme bassin d'eau de procédé. Les eaux de procédé seront plutôt acheminées directement du bassin de polissage vers l'usine de traitement des eaux minières;
- Le transport du concentré sera effectué par camion ou par train;
- Le camp de construction pouvant accueillir 500 travailleurs, initialement prévu, ne sera pas construit.

DOCUMENTATION

Les informations relatives au projet sont disponibles à l'adresse <http://comexqc.ca>, à la rubrique « Projet – Projet minier BlackRock ». Les documents sont aussi disponibles pour consultation au secrétariat du COMEX à Québec. Prière d'appeler au 418 521-3933 poste 4065, afin de prendre un rendez-vous.

LE COMEX

Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) est un organisme indépendant qui relève du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de l'environnement ainsi qu'au bien-être économique et social des populations habitant le territoire défini par la Convention de la Baie James et du Nord québécois ([CBJNQ](#)), situé au sud du 55^e parallèle.

INFORMATION :

Vanessa Chalifour
Secrétaire exécutive
Comité d'examen (COMEX)
Tél. : 418 521-3933 poste 4065